

REFERENT·E INTENDANT SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef de centre et de son adjoint, et en lien avec les cadres de compagnie et les tuteurs, le cadre spécialisé assure l'intendance du centre en amont et pendant le séjour en matière de :

- Gestion du budget et de la comptabilité
- Gestion de la carte achat (en fonction de l'organisation au niveau local)
- Gestion des stocks et des approvisionnements, notamment des tenues des volontaires et encadrants
- Organisation des moyens logistiques nécessaires aux activités, dont véhicules de location et transport pendant les séjours,
- Conservation des pièces administratives nécessaires à la justification des frais engagés,
- Mise en œuvre des règles de santé et sécurité dans un environnement d'accueil collectif de mineurs.

Le titulaire du poste est amené à intervenir, notamment dans les domaines de la restauration, de l'entretien, du transport des volontaires pendant le séjour de cohésion, du financement des activités, de la maintenance du centre ainsi que de la blanchisserie des effets des volontaires.

Il travaille en relation avec les prestataires et les services déconcentrés de l'Etat qui l'appuient dans son action quotidienne.

Polyvalent et réactif, le titulaire du poste est un facilitateur qui trouve, conformément à la réglementation, la solution adaptée.

Prérequis indispensable

- [Expérience significative dans l'intendance d'une structure en particulier d'un établissement d'enseignement](#)
- [Titulaire d'un permis B en cours de validité](#)
- [Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles](#)

Connaissances

- Gestion de crise
- Règles publiques en matière financière et comptable
- Marchés publics
- Principes généraux du droit de la fonction publique
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion d'évènements graves

Compétences

- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité
- Sens de l'initiative

Contraintes spécifiques et avantages

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion

Liens hiérarchiques

- Chef de centre / Adjoint au chef de centre
- Cheffe de projet départemental
- Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Cheffe de projet régional SNU

CADRE D'EMPLOI

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Temps de travail

Le temps de travail est de **31 jours répartis comme suit entre le 20/05/2024 et le 21/07/2024** :

- 8 jours de conception / préparation du 20 mai au 25 juin 2024 ;
- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1^{er} au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible avec d'autres engagements professionnels du 24 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

Rémunération

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

754 € montant brut de l'indemnité

Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de **91,90 € salaire journalier brut**.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature avant le 01/03/2024 à snu53@ac-nantes.fr

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;
- Copie du permis B (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - permis).

Contact

Florian TROMBETTA

Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

snu53@ac-nantes.fr

02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23